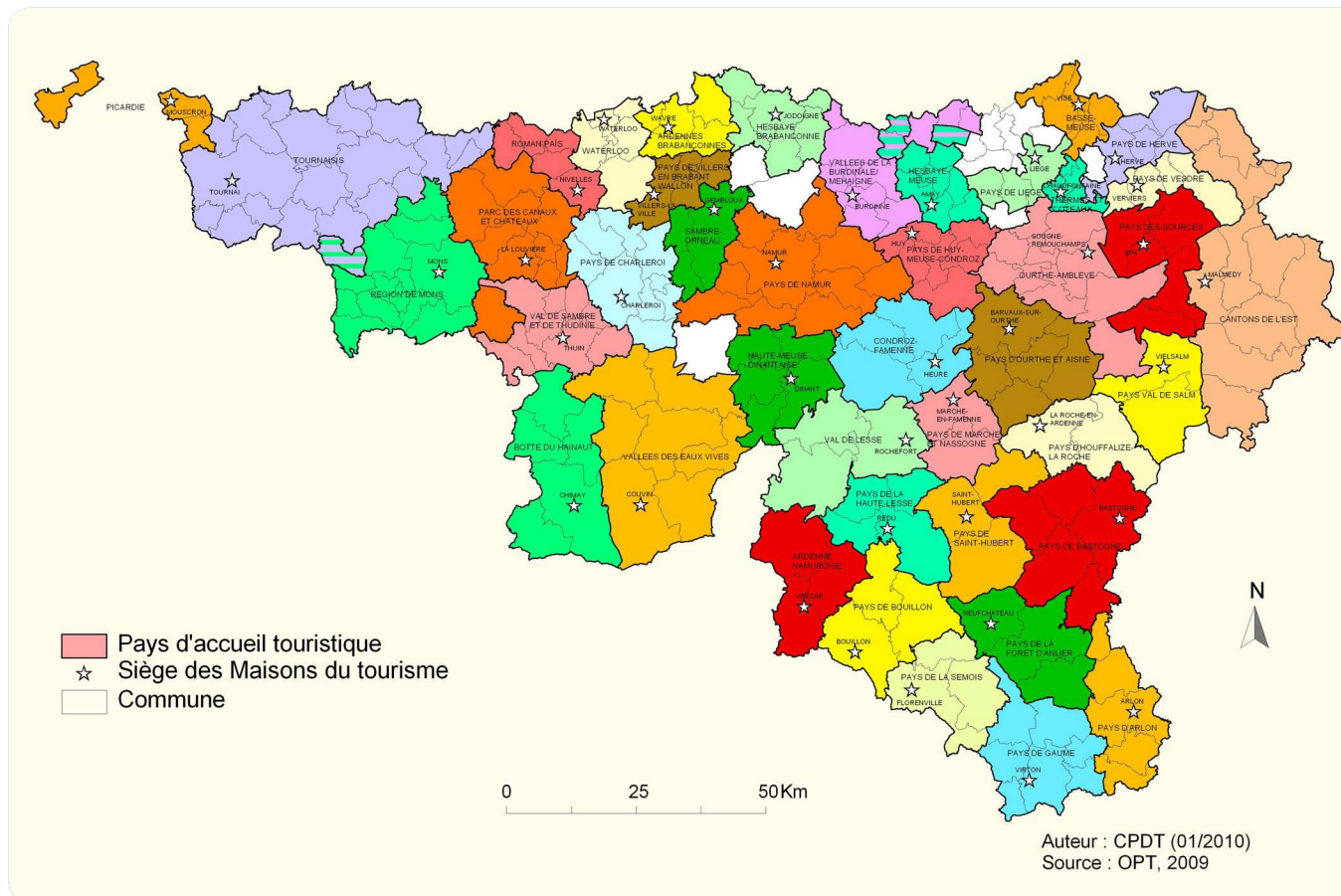


Les Maisons du tourisme en Wallonie

Il existe 42 Maisons du tourisme (MDT) en Région wallonne. Pour rappel, chacune représente « un pays touristique » qui comprend au minimum deux communes. Toutes les MDT sont reconnues officiellement par le Commissariat général au tourisme (CGT).

Les communes se mettent d'accord sur les limites et la dénomination des territoires au sein desquels elles vont oeuvrer ensemble pour l'accueil et la promotion du tourisme. Il faut remarquer cependant que la base du découpage a été définie par le CGT ; les affinités touristiques entre communes voisines ne sont donc pas nécessairement concrétisées. La procédure de reconnaissance passe par le recueil de différents avis : ceux de l'Office de promotion du tourisme de Wallonie et de Bruxelles (OPT), de la Fédération touristique provinciale et des conseils communaux concernés. Ces derniers doivent eux-mêmes recueillir les avis des organismes touristiques existants sur leur territoire, offices du tourisme (OT) ou syndicats d'initiatives (SI) pour lesquels une procédure de reconnaissance est par ailleurs également en cours. Au sein des zones touristiques, les Maisons du tourisme sont conçues comme un chaînon professionnel destiné à exercer un relais entre les fédérations provinciales et les ...

Maisons du tourisme en Wallonie (2009)



Les Maisons du tourisme en Wallonie

Il existe 42 Maisons du tourisme (MDT) en Région wallonne. Pour rappel, chacune représente « un pays touristique » qui comprend au minimum deux communes. Toutes les MDT sont reconnues officiellement par le Commissariat général au tourisme (CGT). Les communes se mettent d'accord sur les limites et la dénomination des territoires au sein desquels elles vont oeuvrer ensemble pour l'accueil et la promotion du tourisme. Il faut remarquer cependant que la base du découpage a été définie par le CGT ; les affinités touristiques entre communes voisines ne sont donc pas nécessairement concrétisées. La procédure de reconnaissance passe par le recueil de différents avis : ceux de l'Office de promotion du tourisme de Wallonie et de Bruxelles (OPT), de la Fédération touristique provinciale et des conseils communaux concernés. Ces derniers doivent eux-mêmes recueillir les avis des organismes touristiques existants sur leur territoire, offices du tourisme (OT) ou syndicats d'initiatives (SI) pour lesquels une procédure de reconnaissance est par ailleurs également en cours. Au sein des zones touristiques, les Maisons du tourisme sont conçues comme un chaînon professionnel destiné à exercer un relais entre les fédérations provinciales et les organismes locaux de chaque pays d'accueil. Le nombre de communes associées est très variable, allant du minimum requis (Houffalize – la Roche-en-Ardenne, Val de Salm et Sources de l'Ourthe, Pays de Marche et Nassogne) à dix-huit (Pays du Tournaisis).

Pour le CGT, les réalités existantes ont été prises en compte puisque la base de son travail a été fournie par les fédérations provinciales et que les collaborations ainsi que les dynamiques locales ont également été intégrées. Cependant les pays d'accueil touristique ne se superposent pas aux autres types de pays existants. Par exemple, le Pays de Herve, comme région agrogéographique, correspond à un territoire plus vaste que le pays d'accueil du même nom et le Pays des Collines, comme région générée par un sentiment d'appartenance, est fondu dans le Tournaisis. La filiation avec les « pays », « vallées », « régions », « visages »... présentés par les organismes touristiques dans leurs brochures n'est pas non plus toujours évidente car, outre le fait que les contours sont souvent flous, particulièrement dans le Hainaut, ils ont aussi varié dans le temps. C'est dans la province de Luxembourg que la continuité est la plus grande et l'on retrouve même certaines associations de communes qui étaient déjà formalisées au niveau de syndicats d'initiatives régionaux (Haute-Lesse et Ourthe-et-Aisne). A l'opposé, en province de Liège, le territoire du groupement régional « Hesbaye-Meuse-Condruz » se retrouverait scindé en trois pays d'accueil avec quelques communes rattachées à deux autres pays, ceci malgré la proposition de la Fédération provinciale de Liège de le considérer dans sa majeure partie comme une seule entité. Quant à l'image du « Pays des 11 vallées » que la province de Namur venait de lancer, elle ne se retrouve pas du tout. Il est intéressant de remarquer la concordance du « Pays de Tournaisis »

avec le territoire de l'intercommunale IDETA qui a entrepris une démarche de développement touristique depuis 1994 et qui peut maintenant assurer la cohérence de son programme d'action dans le cadre du pays d'accueil.

Les Maisons du tourisme en Wallonie

Niveau spatial :

Communes.

Les sièges des Maisons du tourisme sont géocodés à leur adresse.

Sources des données :

Office de Promotion du Tourisme de Wallonie et de Bruxelles (OPT). www.opt.be

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.65.16)
et Prof. Christian Vandermotten (cvdmotte@ulb.ac.be).

